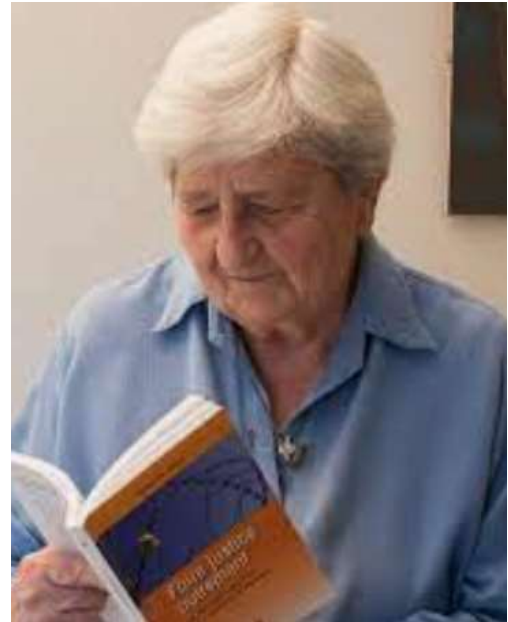


« Faire justice autrement » - Thérèse de Villette

Collection Notre temps - Médiaspaul



L'auteure

Thérèse de Villette est membre de la communauté religieuse des Xavières¹. En mission en Afrique, elle est soudainement touchée de près par l'assassinat d'une de ses sœurs. Elle connaît bien le coupable puisqu'il s'agit d'un ancien prisonnier qu'elle a rencontré en prison et qu'elle a aidé à se réinsérer. Le choc est violent et elle décide, après avoir travaillé 12 ans auprès de prisonniers, de passer une maîtrise en criminologie portant sur la justice réparatrice en vue d'œuvrer pour aider à « faire justice autrement ». Elle a cofondé le « Centre de services de justice réparatrice » de Montréal pour mettre en place des rencontres entre détenus et victimes.

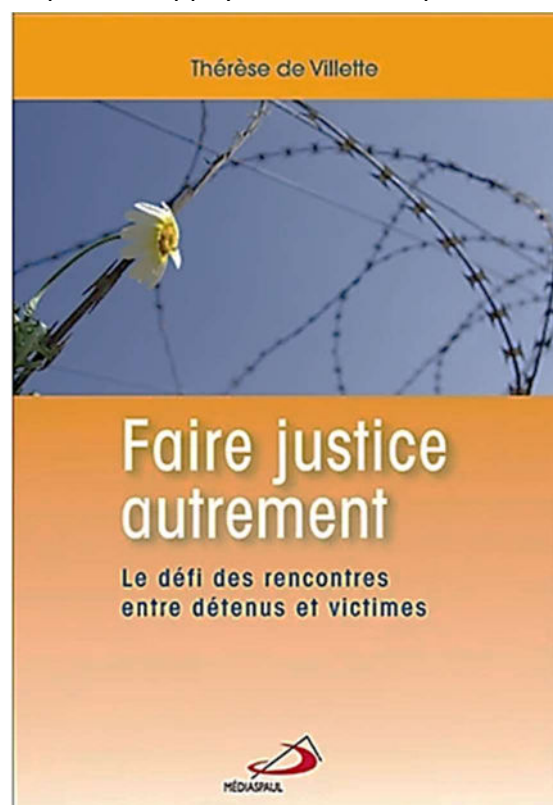
Le thème de l'ouvrage

Il s'agit d'une présentation de la justice réparatrice et des intuitions de ceux et celles qui ont participé à son émergence. Thérèse de Villette nous emmène dans ce parcours initiatique en s'appuyant sur des expériences vécues dans la joie et la peine. A n'en pas douter, c'est une approche révolutionnaire de la justice. Bien sûr, aucune victime ne rencontre son agresseur mais les groupes de parole sont constitués de victimes et de coupables. A travers des séances de confrontation pacifique, les uns et les autres retrouvent leur statut d'humain et leur dignité. La notion de pardon peut alors émerger ou non, chacun étant dans la liberté et dans la vérité. Ces séquences obligent chacun à creuser pour aller découvrir en lui-même cette vérité qui rend libre.

Il n'est pas question de juger une infraction à la Loi, ce qui est le travail des tribunaux, mais de se situer sous l'angle d'un acte qui a causé de lourds dommages et des blessures à une autre personne. Le criminel, la victime et la communauté sont invités à s'impliquer dans le règlement du conflit en favorisant le dialogue réparateur.

Le principal message de l'ouvrage

« La justice réparatrice fut pour moi une voie de guérison. J'ai découvert qu'elle est un mode de justice à l'opposé de celui du système pénal punitif. (...) Dans les cas graves, il s'agit avant tout d'une réparation de personnes et de relations brisées. » affirme l'auteure.



Discussion : Faire justice autrement en laissant les tribunaux condamner et punir et en visant la réparation des âmes des coupables et des victimes, voilà une utopie qui prend chair devant nos yeux et qui, visiblement, a une efficacité redoutable.

¹ La Xavière est une congrégation religieuse apostolique de spiritualité ignatienne. Née en 1921, elle a été reconnue officiellement en 1963 par l'Église catholique sous le nom d'« Institut La Xavière, missionnaire du Christ Jésus ». Elle est de droit pontifical depuis 2010. Aujourd'hui, elle compte une vingtaine de communautés sur trois continents : Afrique, Europe et Amérique.